

**CULTURES /** Avec 778 agriculteurs qui produisent des semences en 2022, selon les données fournies par SEMAE, le Gers est le premier département français pour le nombre d'agriculteurs.

## Le Gers : un département leader en production de semences

Il devance les départements du Lot-et-Garonne (770), La Marne (706) et le Maine-et-Loire (681). 54 agriculteurs produisent des semences biologiques. Les surfaces présentes en 2022 sont de 13 897 ha, dont 553 ha en bio, pour 1 794 contrats. Les surfaces multipliées en 2022 sont en baisse de 8,3 % par rapport à 2021 avec 15 162 ha. L'autre particularité du département est la diversité des espèces multipliées : au total 52 espèces ! Certaines de ces espèces sont présentes parfois sur quelques dizaines de m<sup>2</sup> mais représentent une part significative de la production française. Tous les groupes d'espèces et cultures sont présents à l'exception des plants de pomme de terre, du lin et du chanvre. Le

Gers est pour les surfaces multipliées : 1<sup>er</sup> pour colza oléagineux, betteraves fourragères, fenouil ; 2<sup>ème</sup> pour maïs, chou fourrager, échalote semences ; 3<sup>ème</sup> pour chicorée scarole, coriandre ; 4<sup>ème</sup> pour chicorée industrielle, navet, poireau ; 5<sup>ème</sup> pour aneth, betteraves sucrières, carottes, céleri, triticale ; 6<sup>ème</sup> pour laitue, oignon, persil ; 7<sup>ème</sup> pour chicorée Witloof (endive), courge-courgette, piment poivron, soja, sorgho, tomate ; 8<sup>ème</sup> pour pois chiche, tournesol...

Les agriculteurs gersois contribuent largement à notre souveraineté en production de semences mais également à la balance commerciale française de la filière semences qui est positive et estimée à 1 milliard d'euros.

(Source SEMAE)



Champ de betteraves sucrières semences hybrides.

(Photo : FNAMS)

## 2022 : une année difficile

La récolte 2022 est marquée par un certain nombre d'événements et d'aléas climatiques qui ont mis à mal les résultats techniques et économiques des principales productions de semences. Le contexte économique, avec la flambée des intrants : engrais et énergie, amorcée fin 2021, devient difficile. Le coût unitaire de la main d'œuvre, directement lié à l'inflation, est aussi en forte augmentation. Les charges directes de production s'envolent avec des augmentations inédites à 2 chiffres. Le numéro spécial « Éco-

nomie » de notre revue Bulletin Semences détaille ces évolutions par groupes d'espèces. Les conditions climatiques ont une fois de plus gravement impacté les rendements grainiers. Les fortes températures, dès le mois de mai, ont accentué la demande hydrique pendant les phases les plus sensibles de la floraison, fécondation, formation et remplissage des graines. Les irrigations soutenues qui ont mis à mal nos réserves en eau ont permis parfois de limiter les pertes. Mais dans de nombreux cas les

objectifs ne sont pas atteints. Des parcelles ont même été détruites notamment en maïs semence. D'autres espèces telles les oignons atteignent difficilement 70 % des objectifs en moyenne mais la qualité semble excellente. Les betteraves sucrières et fourragères ont été récoltées très tôt cette année mais les objectifs sont atteints avec une très bonne qualité. Les rendements en céréales d'hiver sont décevants avec de petits poids de 1000 grains mais une bonne qualité.



Champ de betteraves sucrières semences hybrides.

(Photo : FNAMS)

## Une station expérimentale FNAMS dans le Gers

La FNAMS dispose de 7 stations expérimentales en France. L'une de ces 7 stations est implantée dans le Gers au début des années 1970. Depuis 1986, la FNAMS s'est implantée à Condom sur une exploitation agricole de 25 ha.

Chaque année une trentaine d'essais sont réalisés sur environ 6 ha. L'expérimentation AGROSEM qui vise à produire des semences de qualité sans recours aux produits phytopharmaceutiques de synthèse est en place depuis 5 ans maintenant.

Une visite des essais semences est organisée chaque année début juin.

Ces données mises à jour chaque année sont publiées dans les notes de conjoncture publiées par SEMAE\* et disponibles sur le site de la FNAMS : [www.fnams.fr](http://www.fnams.fr)

(\* SEMAE : L'interprofession de toutes les semences et leurs usages. Anciennement GNIS : Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants est devenu SEMAE le 27 janvier 2021.)

## Des perspectives 2023 qui paraissent inquiétantes

La récolte 2023 est déjà engagée pour certaines espèces telles le colza, les céréales d'hiver, les potagères : carottes, oignons... Le déficit hydrique s'est poursuivi jusqu'à mi-novembre. Les réserves d'eau ont été sollicitées jusqu'à fin octobre. La reconstitution des réserves en eau pendant la période hivernale sera déterminante pour les mises en place de semences au printemps. Sans irrigation et une ressource en eau suffisante, il ne peut y avoir de contrats de semences. Les charges directes de production continuent leur augmentation. Les producteurs craignent en 2023 une explosion des coûts de l'électricité nécessaire pour l'irrigation et pour

la ventilation, le séchage des semences. La main d'œuvre va continuer à se renchérir en 2023.

Autant d'éléments qui vont peser sur les résultats économiques des exploitations. Les agriculteurs multiplicateurs de semences en appellent à la responsabilité des établissements semenciers qui doivent rapidement engager un dialogue avec les agriculteurs multiplicateurs de semences pour réviser les objectifs de rendement et de chiffre d'affaires par hectare pour l'ensemble des productions.

Des charges directes de production ont été établies par la FNAMS grâce à des financements SEMAE. Elles ont été validées par les sections interprofessionnelles.



La carotte porte-graine est produite dans le département du Gers depuis de nombreuses années. (Photo : FNAMS)

### Quel avenir de la production de semences dans la nouvelle PAC 2023 ?

Avec la mise en place de la nouvelle PAC sur la période 2023-2027, le nouveau contexte amène beaucoup d'agriculteurs

à revoir leurs assolements. Parfois, ils se posent la question de continuer à produire des semences. Beaucoup de sujets qui vont peser sur l'avenir de la production de semences dans notre département du Gers.

## Assemblée générale

Nous vous invitons à participer à notre assemblée générale qui se tiendra le mercredi 18 janvier à partir de 8 h 30 à la salle des fêtes de Tané à Lectoure.

Nous vous attendons nombreux pour faire le bilan de la récolte 2022 et échanger sur l'avenir des productions de semences dans le département du Gers dans le contexte économique, climatique et réglementaire.

## Contact

FNAMS  
Tel. 05.62.68.25.39